

Procès-verbal de la séance du 3 décembre 2025

Date de convocation : 27 novembre 2025

Date d'affichage : 10 décembre 2025

Le mercredi 3 décembre deux mille vingt-cinq à vingt heure minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué à la mairie de BRIX, s'est réuni sous la présidence de Sophie BUHOT, Maire de Brix

Etaient présents : Sophie BUHOT, Christian ODOARD, Sabrina JARDIN, Alain BECQUET, Séverine LAISNEY, Jocelyne GLON, Sandra MAGDELAINE, Adeline TEXIER, Christian VIMONT, Stéphanie LAUNEY, Olivier SIMON, Anne-Flore BRODIN,

Absents excusés :

Caroline AVOYNE donne procuration à Stéphanie LAUNEY

Fabienne BRISION donne procuration à Christian VIMONT

Loris VALLÉE donne procuration à Sophie BUHOT

Johann SYFFERT donne procuration Sabrina JARDIN

Antoine DUPONT donne procuration Alain BECQUET

Philippe Vautier donne procuration à Olivier Simon

Thierry Letouzé donne procuration à Sandra Magdelaine

Secrétaire de séance : Stéphanie LAUNEY

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT ENTRE LE 23 OCTOBRE ET LE 3 DECEMBRE 2025

N° 63 – 2025 Commutateur Ethernet, bornes wifi et contrôleur wifi aux écoles

Madame le Maire accepte de signer le devis pour le commutateur et les disques SSD du 16 octobre 2025 de l'entreprise ITCN située au : Rue des pommiers à Tourlaville d'un montant total de 2 208€ TTC.

ET

le devis pour les bornes et le contrôleur wifi du 16 octobre 2025 de l'entreprise ITCN située au : Rue des pommiers à Tourlaville d'un montant total de 2 880€ TTC.

N° 64 – 2025 Mission d'étude géotechnique G2 Tranche 2.2– Lotissement la Croix du Parc

Madame le Maire accepte de signer la proposition n° 25/720 du 22 octobre 2025 de la société SOL EXPLORER ZA Porte de la Baie Route de Carolles 50530 SARTILLY d'un montant de 3276 € TTC.

N° 65 – 2025 Achat de matériel pour réalisation des travaux route de la Claire

Madame le Maire accepte de signer le devis n° 1-9-41845 du 30/09/2025 de l'entreprise PENET, située 191 rue de Brequecal 50110 TOURLAVILLE pour un montant de 2 433.94€ TTC.

N° 66 – 2025 Remplacement de la carte de régulation de la pompe à chaleur de la MEC

Madame le Maire accepte de signer le devis n° 12265 du 13/11/2025 de l'entreprise THERMICLIM, située 10 rue Charles DELAUNAY-ZA le pont 50690 Martinvast pour un montant de 892.80 € TTC.

N° 67-2025 Séances de ludothèque pour l'année 2026

Madame le Maire accepte de signer le devis n° 2501286 en date du 24 novembre 2025 de l'entreprise La Cour Des Jeux, située à : Espace André Malraux – 5 Esplanade Rabelais 14200 HEROUVILLE ST CLAIR d'un montant de 572 € TTC.

N° 68 – 2025 Achat de deux bancs pour le cimetière le Clos Poirier

Madame le Maire accepte de signer le devis n° PD252208 du 27/11/2025 de l'entreprise JPP Direct, située CS 70703 26007 VALENCE CEDEX pour un montant de 2 016 € TTC.

N° 69-2025 Renouvellement de la maintenance du logiciel de sauvegarde ALTARO

Madame le Maire accepte de signer le devis du 26 novembre 2025 de l'entreprise ITCN pour le renouvellement de la maintenance du logiciel de sauvegarde ALTARO pour les ordinateurs de la mairie d'un montant de 203.70€ TTC, pour 1 an.

DELIBERATIONS :

1. Approbation du compte rendu du conseil précédent

Le compte rendu du conseil du 22 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Voix pour : 19 Voix contre : abstentions :

2. Clôture du budget annexe Bâtiments de services et réintégration dans le budget général de la commune

Le budget annexe « bâtiments de services » a été créé par délibération n°7 du 26/02/2020 et son plan de financement par AP/CP a été clôturé au 31/12/2023 par délibération 8 du 31/01/2024.

Constitué de deux bâtiments indépendants (une MAM et un espace santé) qui rapportent des loyers réguliers, ce budget génère maintenant uniquement des opérations de fonctionnement. Nous proposons au conseil de le réintégrer au budget principal. Les opérations de ce budget resteront identifiées avec un code service car elles restent soumises à TVA.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire :

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de clôturer le budget annexe Bâtiments de services au 31 décembre 2025
- de le réintégrer dans le budget principal communal au 1^{er} janvier 2026.
- de créer un code service pour identifier les opérations de TVA

Voix pour : 19 Voix contre : abstentions :

3. Bilan de fin d'année de l'Autorisation de programme /Crédits de paiement relative à la construction de la salle associative et culturelle OPPIDUM **Salle des association OPPIDUM AP n° 2018-01 compte 231 :**

Montant des AP	Période	Réalisé antérieur	CP 2024	Réalisé 2024	Solde CP à répartir	proposition CP 2025	Réalisé 2025	proposition CP 2026	proposition CP 2027
1 600 000.00 €	2018-2026	808 771.74 €	791 228.26 €	727 835.63 €	63 392.63 €	63 392.63 €	43 521.82 €	19 870.81 €	0.00 €

Le conseil prend acte de ce bilan.

Voix pour : 19 Voix contre : abstentions :

4. Bilan de fin d'année de l'Autorisation de programme /Crédits de paiement relative à la rénovation des écoles AP 2025.01

rénovation des écoles AP 2025.01 compte 231

Montant des AP	Période	Réalisé antérieur	CP 2024	Réalisé 2024	Solde CP à répartir	proposition CP 2025	Réalisé 2025	proposition CP 2026	proposition CP 2027
3 475 200.00 €	2025-2027	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	309 600.00 €	0.00 €	2 325 600.00 €	840 000.00 €

Les études et prestations en cours n'ont pas encore donné lieu à facturation sur 2025

Le conseil prend acte de ce bilan

Voix pour : 19 Voix contre : abstentions

5. Attribution marché rénovation des vestiaires du stade

Conformément au code des marchés publics de travaux et à la dérogation du seuil de 100 000€ HT en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025, La commune a consulté des entreprises pour réparer les vestiaires du stade qui subissent des fuites en toiture. (n° de consultation 23/2025).

Après analyses des candidatures. Madame le maire propose au conseil de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : Couverture : SARL Sébastien FLAMBARD devis DE2379 pour 36 739.66 € TTC

Lot 2 charpente plafond : SARL Launey menuiserie devis DV2025127 pour 37 430.40 € TTC

lot 3 électricité : SARL Kevin POUSSET devis 1-25-10-16 pour 3307.44 € TTC

Le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir ces 3 entreprises et autorise Madame le Maire à signer les devis.

Voix pour : 19 Voix contre : abstentions :

6. Raccordement du Parc éolien marin à une station située dans le Calvados centre Manche 2 (CM2)

Le conseil avait donné un premier avis par délibération 11 du 4 décembre 2024 pour le raccordement du Parc éolien marin à une station située dans le Calvados centre Manche 1.

Aujourd'hui le conseil est invité à faire part de ses observations sur l'impact du projet du raccordement du parc éolien marin à une station de conversion située dans le Calvados centre Manche 2.

La commune de Brix se trouve dans l'aire d'étude éloignée du projet CM2.

Néanmoins, elle n'est pas directement concernée par les ouvrages des raccordements sur la partie terrestre.

La commune est située à 3.5km au plus proche du tracé de raccordement dans la Manche qui emprunte depuis Saint Marcouf (atterrage) : la RD69, la RN13 puis la RD902 (route de Valognes à Bricquebec) jusqu'à la station de conversion qui sera construite à proximité du poste électrique existant de Manuel, sur la commune de l'Etang Bertrand.

Après étude des impacts du projet, le dossier indique que l'impact sur le territoire de la commune de Brix devrait être nul que ce soit en phase travaux ou en phase exploitation. Néanmoins, le conseil est invité à indiquer son avis si des impacts éventuels pourraient tout de même avoir lieu sur le territoire de la commune.

Les élus à l'unanimité n'ont pas d'observation particulière à formuler.

Voix pour : 19 Voix contre : abstentions :

7. Vente de matériel communal

La commune met en vente une épareuse MAC CONNEL 530 E inscrite dans l'actif de la commune sous le n° d'inventaire 087MAT030215782009021 datant de 2009 d'une valeur d'origine de 29660.80€. Le conseil autorise à l'unanimité Mme le maire à mettre le bien en vente au tarif de 2500€.

Voix pour : 19 Voix contre : abstentions :

8. Demande de Subvention pour prestation des vieux tracteurs à la foire

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention à Monsieur André Gaumain, pour l'organisation de l'exposition des vieux tracteurs sur le champ de foire, les deux jours de la foire 2025, en dédommagement des frais de déplacements des tracteurs.

Le montant de la subvention s'élève à 200 € et sera imputée au compte 623 du budget communal 2025.

Voix pour : 19 Voix contre : abstentions :

QUESTIONS DIVERSES

9. Etudes sur l'installation d'une vidéo protection du bourg et sites sensibles

Madame le Maire expose son souhait d'installation de vidéo protection et demande l'avis du conseil. Si celui-ci est favorable il fera l'objet d'une délibération à la faveur d'un prochain conseil. Le conseil est favorable à la majorité à la poursuite de l'étude.

Voix pour : 16 Voix contre : abstentions :3

10. Panneau pocket

Madame le Maire expose son souhait de communiquer grâce à « Panneau Pocket » et demande l'avis du conseil :

C'est une application mobile simple et efficace qui permet à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de la commune, interco, école, gendarmerie, etc..., Son cout est de 290 € par an.

Le conseil est favorable à l'unanimité

Voix pour : 19 Voix contre : abstentions :

11. Embauche de l'agent contractuel au service technique

Madame le Maire expose son souhait d'embaucher l'agent contractuel du service technique qui donne toute satisfaction en espaces verts et demande son avis au conseil :

Le conseil est favorable à l'unanimité à son embauche.

Voix pour : 19 Voix contre : abstentions :

INFORMATIONS DIVERSES

- OPPIDUM : un constat d'huissier a été effectué pour le lot 9 espaces verts dont la mission est inachevée
- Croix du Parc T2.1 réception de chantier conforme
- Croix du Parc T2.2 nous avons reçu l'accord du permis d'aménager et les fouilles archéologiques n'ont rien détecté- une étude de sol aura lieu le 2/12
- Rénovation des écoles : Les architectes travaillent sur la phase PRO et le permis est déposé. Des plaquettes de présentation du projet seront exposées sur la clôture de l'école début janvier 2026.
- Commission de sécurité la cave du roi conforme.
- rappel des dates de fin d'inscriptions sur les listes électorales 4 février en ligne et 6 février au guichet !
- La deuxième phase d'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires en déchèteries est sur le point de démarrer. Celle-ci sera effective à compter du 1er décembre prochain.
- présentation et compte rendu de la "Réunion de concertation - Offre de Mobilité 2028" du jeudi 20 novembre
- inclusion numérique. Orange viendra animer gratuitement des ateliers d'inclusion numérique- les ateliers sont ouverts à tous les Briens sur inscriptions-une communication sera faite 1^{er} trimestre 2026
- comité de suivi RN13 + avis d'expropriation de l'ETAT sur la carrière
- copil accueil des gens du voyage
- rdv avec la protection civile
- exercice de sensibilisation à la gestion de crise
- Méthanisier à Sottevast
- déclaration du plan d'épandage des boues des stations d'épuration BRIX SOTTEVAST à disposition du public en mairie jusqu'au 18/12
- document final de l'étude d'aménagement commercial et du parc hôtelier menée par le Cabinet PIVADIS pour la CAC.
- illumination du Bourg-lancement des festivités le 5 décembre

Compte rendu de commissions :

Urba le 19/11 : La liste des dossiers passés en commission sont présentés au conseil

Prochaines commissions :

listes électorales : 11/12

Prochain conseil municipal : 28 janvier – 4 mars (budget) 20h30 -

Ainsi délibéré en séance le 3 décembre 2025. Séance levée à 22H15

NOM Prénom	Déléga tion	Signature
BUHOT Sophie	/	
ODOARD Christian	/	
JARDIN Sabrina	/	
SYFFERT Johann	Sabrina JARDIN	
LAISNEY Séverine	/	
BECQUET Alain	/	
GLON Jocelyne	/	
LETOUZE Thierry	Sandra MAGDELA INE	
BRODIN Anne-Flore	/	
VALLEE Loris	Sophie BUHOT	

NOM Prénom	Déléga tion	Signature
LAUNEY Stéphanie	/	
VAUTIER Philippe	Olivier SIMON	
AVOYNE Caroline	Stéphanie LAUNEY	
DUPONT Antoine	Alain BECQUE T	
MAGDELAINE Sandra	/	
SIMON Olivier	/	
VIMONT Christian	/	
TEXIER Adeline	/	
Fabienne BRISION	Christian VIMONT	